

Un cimetière unique au monde

Le cimetière israélite, situé à cheval sur Étrembières et Veyrier, est le seul au monde coupé par une frontière politique.

Ce qui lui confère une place singulière dans l'histoire alors qu'il a été construit il y a cent ans, en 1920.

GENEVOIS

Et au milieu passe une frontière. Ça pourrait faire un bon titre de film pour retracer l'histoire singulière du cimetière israélite, situé à la fois en France, à Étrembières, et en Suisse, à Veyrier. « Il existe des cimetières adossés à une frontière, comme celui d'Amilly, avec juste le Foron qui le sépare de la Suisse. Mais un cimetière avec une frontière politique à l'intérieur, c'est unique au monde », explique Jean Plançon, à la fois intendant général des cimetières juifs de la communauté israélite de Genève et historien auteur de plusieurs ouvrages, dont « Les cimetières juifs de Genève, du Moyen âge à nos jours ». Cela fait aujourd'hui cent ans que ce lieu atypique de par sa configuration existe. Ce n'était pourtant pas gagné...

1 Une construction rendue possible en contournant la loi

En 1920, lorsque sa construction aboutit, il est interdit de construire des cimetières confessionnels en Suisse (voir-ci-contre) et en France depuis la loi de 1905. Ses initiateurs jouent alors sur les mots et le font passer pour un cimetière particulier aux yeux des autorités françaises puisque situé sur une propriété privée. Un autre écueil consistait à convaincre la Confédération suisse alors que les douanes étaient réticentes à ce qu'une frontière soit à ce point rendue poreuse par ce lieu. Aujourd'hui encore, un poteau moderne, implanté dans le cimetière, et la borne frontière 88, située à l'extérieur, matérialisent cette ligne imaginaire qui fait figure de frontière entre la France et la Suisse. « À l'angle



Une photo prise depuis la butte derrière l'oratoire situé côté suisse. L'allée qui va de gauche à droite "marque" la frontière avec la France.

où la séparation politique entre les deux pays traverse le cimetière, les murs ne sont d'ailleurs pas joints pour permettre le libre-passage des douaniers à l'époque », rappelle Jean Plançon.

3 Quand Gaston Defferre interfère pour permettre l'extension

Dans les années 1980, alors qu'il accueillait plus de 2000 sépultures, le cimetière s'est étendu côté France. Là encore, cela n'avait rien d'évident puisqu'il avait plus ou moins officiellement repris son caractère confessionnel à la fin des années 60 à la suite d'un arrêté de la Cour de Cassation. « Plus de 2000 sépultures, ça aurait fait une sacrée famille pour les propriétaires d'un cimetière par-

ticulier », relève avec humour l'historien. Gaston Defferre, alors ministre, interfère dans le dossier en personne car il connaît Pierre de Toledo, membre d'une grande famille de Genève, et le préfet de l'époque valide l'extension.

4 Avant les accords de Schengen, un passage souterrain faisait le lien

Cette deuxième partie du cimetière israélite est séparée de l'enceinte originelle par le chemin des Vignes, à Étrembières, car l'entité devenue Annemasse Agglo est propriétaire des puits de Veyrier

DOSSIER RÉALISÉ PAR MATHIEU GAILLAC

Retour dans le passé avec la fermeture des frontières au printemps

Avec la pandémie de Covid-19 et la fermeture des frontières au printemps, c'est une situation inédite depuis la guerre qu'a connue notre territoire transfrontalier.

Les gardes-frontières de retour

« Le cimetière, fermé au public pendant le confinement, avait alors pu redevenir une zone de passage privilégiée et les gardes-frontières planquaient là de temps en temps », confie l'intendant, Jean Plançon, alors que des passages existent toujours là où les murs ne sont pas joints puisqu'une ouverture de deux mètres avait été requise pour laisser la libre-circulation aux douaniers suisses.



Pierre Bossion (à gauche) avec Maurice Michon, le neveu de Gustave Michon, ancien gardien du cimetière pendant la guerre 39-45. DR

Un lieu de passage privilégié dans les années 1940



Il a pris la suite du cimetière juif de Carouge

La communauté israélite de Genève a dû se résoudre à construire un nouveau cimetière alors que celui de Carouge arrivait à saturation au début du XX^e siècle et que la loi de 1876 avait interdit la création de cimetières confessionnels ou privés sur le territoire du canton de Genève. La loi française de 1905 a été, semble-t-il, plus facile à contourner... En 2005, les autorités genevoises ont cependant assoupli la loi de 1876 et la prochaine extension se fera côté suisse, qui accueillera donc, à terme, ses premières sépultures, toutes situées sur le sol français pour l'instant.

A gauche, le cimetière en 1945. A droite, le monument qui commémore les morts de la Shoah (photo Louison N.), situé pile sur la frontière entre la France et la Suisse.

Très vite, son emplacement conféra au cimetière de Veyrier-Étrembières une place particulière dans l'histoire. Dès 1938, avec l'Anschluss (annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie), un flux Suisse-France se met en place alors que les Juifs fuient le Reich. Avec la seconde guerre mondiale, la zone libre française constituait

alors nombreux en raison de la porosité de la frontière à cet endroit, dépourvu de troupes allemandes dans un premier temps. « Il n'y avait pas de barbelés, juste une route et même des maisons construites juste sur la frontière », décrit Jean Plançon. Sur les 21 000 Juifs qui ont trouvé refuge en Suisse, on estime que 12 000 sont passés par ici, la plaine de Trinex, le cimetière et Ambilly

constituant les lieux de passage les plus fréquents. » À noter aussi le rôle du marbrier funéraire annemassien, Daniel Ghelmetti, qui disposait d'un laissez-passer et amenait de faux ouvriers avec lui pour leur faire franchir la frontière. Avec l'arrivée des Allemands en Suisse veulent alors rejoindre le futur Etat d'Israël mais les Britanniques freinent cet élan alors que « les Suisses ne déclarent

tière de Carouge.

Des candidats à l'Exil cachés dans la maison Bois de Salève

Nouveau revirement de l'histoire en 1947 avec le plan de partage de la Palestine, administrée par le Royaume-Uni. Des Juifs installés en Suisse veulent alors rejoindre le futur Etat d'Israël mais les Britanniques freinent cet élan alors que « les Suisses ne déclarent

pas facilement les documents pour y aller », précise Jean Plançon. Une filière de candidats à l'Exil se met en place grâce aux chemins. Ils étaient cachés dans la Maison de Bois-Salève, propriété de la SNCF à Étrembières, et rejoignaient les ports de Marseille, Toulon ou Sète. Entre 300 et 400 passagers de l'Exodus sont ainsi passés par ici selon des estimations. »

Une seule vocation : s'agrandir



Sur ce plan représentant le cimetière en 1930, on constate qu'une majeure partie se situe en France, sans compter l'extension qui s'est faite sur la parcelle que l'on aperçoit en bas à droite. Dans le futur, derrière l'oratoire, il y a une butte qui pourra accueillir des sépultures

Le cimetière israélite de Veyrier-Étrembières n'accueille pas uniquement des familles venant de Genève mais de toute la région transfrontalière, d'Alsace ou de Lyon aussi et même de l'étranger, avec des Américains, des Canadiens ou des Thaïlandais. À tembre, il n'a donc qu'une vocation, s'agrandir. Il accueille aujourd'hui en son sein 3300 sépultures, dont 1000 dans l'extension où il reste environ 800 places, alors qu'en moyenne, 60 nouvelles sépultures prennent place chaque année, 40 pour des décès et une vingtaine pour des réservations, de conjoint notamment. À l'heure actuelle, toutes les tombes se

situent côté français mais l'agrandissement se fera côté suisse, pourquoi pas en profondeur puisque le cimetière est en partie situé sur une butte naturelle alors qu'Israël a inauguré, fin 2019, un cimetière souterrain, avec galeries et ascenseurs, qui pourra à terme accueillir 23 000 tombes.

Un vitrail monumental a été installé dans l'oratoire



Inscrit depuis à l'inventaire des monuments historiques, cet immense vitrail a inspiré quelques années plus tard la création d'un autre vitrail monumental destiné à la Grande Synagogue de Jérusalem.

Côté suisse, devant l'entrée du cimetière, un oratoire a été inauguré en 1931. C'est l'architecte Julien Flegenheimer qui l'a conçu, le même qui a notamment réalisé la gare Cornavin et le Palais des Nations à Genève. À l'arrière de l'édifice, trois grandes fenêtres ornées de vitraux ont été remplacées dans les années 1980 par un ensemble formé par de nombreux éléments de verre teinté dans la masse et insérés, telle une mosaïque, dans des dalles en mortier. L'ensemble forme un formidable tableau aux reliefs prononcés (de nombreux éclats et autres morceaux de verre sont en effet saillants) où la lumière s'exprime admirablement à travers la variation des couleurs obtenues en alliant des plâtres vives aux plus ma